

1. IDENTIFICATION DU FICHIER		N° : 07
NOM DU FICHIER : Listes provenant du système automatisé de gestion de l'information concernant le personnel (SAGIP).		DATE DE CRÉATION : n. d.
DESCRIPTION : Il s'agit du système comptable du gouvernement administré par Infrastructures technologiques Québec (ITQ) servant principalement à produire la conciliation de la paie, des rapports comptables et de la gestion.		
2. FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES		
2.1. FINALITÉ(S) DU FICHIER : Autres fins : Suivis de la masse salariale, des effectifs et du traitement manuel de la paie lors de départs, arrivées ou mutations du ministère des Finances.		
2.2. PERSONNES PRINCIPALEMENT CONCERNÉES PAR LES RENSEIGNEMENTS : Le personnel de l'organisme.		
2.3. PROVENANCE(S) ET MODALITÉ(S) DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS : Par écrit par la personne concernée et par un membre du personnel.		
3. LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS		
Renseignements nominatifs, les numéros d'identification, les informations à l'égard de l'emploi et les données financières.		
4. GESTION DU FICHIER		
4.1. SUPPORTS PHYSIQUES UTILISÉS : Manuel (papier, carton, etc.) pour l'historique et l'informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.).		
4.2. DURÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS : <ul style="list-style-type: none"> En référence aux règles RF-05 et RF-12 du calendrier de conservation du ministère des Finances, les renseignements sont conservés 7 ans. Note : La durée de conservation de 7 sept ans ne s'applique pas aux données dans SAGIR. Certaines listes produites par la solution SAGIP sont conservées tant que nécessaire à la vérification, au suivi et à la production d'un rapport ou d'un document, détruites par la suite.		
4.3. LE PERSONNEL AYANT ACCÈS AU FICHIER : <ul style="list-style-type: none"> Les techniciennes en administration (264); Les analystes (103 ou 105) de la Direction des ressources financières. 		
4.4. UNE PERSONNE OU UN ORGANISME EXTÉRIEUR A ACCÈS AU FICHIER À DES FINS DE TRAITEMENT : Non	4.5. LES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHIER SONT TRANSFÉRÉS À UNE AUTRE PERSONNE OU À UN AUTRE ORGANISME : Non	